

2024/.....
Parafe

DELIBERATION N°556

OBJET : CONVENTION RELATIVE A L'AMENAGEMENT ET L'ENTRETIEN DU CARREFOUR GIRATOIRE « ANNE FRANK » RD 35

Entendu l'exposé de Monsieur Ziain TADJINE, Adjoint au maire ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de convention relative à l'aménagement et l'entretien du carrefour giratoire RD35 sur la commune d'Ozoir-la-Ferrière ;

Considérant la nécessité de préciser les conditions techniques et financières dans lesquelles les travaux d'aménagement du rond-point « Anne Frank » seront réalisés ainsi que les modalités pour leur entretien ultérieur ;

APRES EN AVOIR DELIBERE ;

LE CONSEIL MUNICIPAL ;

APPROUVE les termes de la convention relative à l'aménagement et l'entretien du carrefour giratoire « Anne Frank » RD35 sur la commune d'Ozoir-la-Ferrière.

AUTORISE Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tous documents se rapportant à la présente délibération.

Délibération adoptée à l'unanimité

Vu et délibéré les jours, mois et ans que dessus
Ozoir-la-Ferrière le 18 décembre 2024

Le secrétaire de séance,
Josyane MELEARD.



Vu et délibéré les jours, mois et ans que dessus
Ozoir-la-Ferrière le 18 décembre 2024

Madame le Maire,
Christine FLECK.



REÇU EN PREFECTURE
le 20/12/2024

Application agréée E-legalite.com

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DECEMBREE 2024

Conseillers en exercice : 35
Présents : 25
Absents : 10
Pouvoirs : 8
Votants : 33

Convoqués le : 12 décembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre le 18 décembre à vingt heures, le conseil municipal de la commune d'Ozoir-la-Ferrière, s'est réuni à l'Espace HORIZON, sous la présidence de Madame Christine FLECK, maire.

PRESENTS : Madame Christine FLECK, Madame Josyane MELEARD, Monsieur Patrick VORDONIS, Madame Suzanne BARNET, Madame Chantal BOURLON, Monsieur Jean-Claude DEBACKER, Madame Marie-Laure MORELLI, Monsieur Zlaine TADJINE, Madame Espérance AUDINEAU, Monsieur Carlos VINHAS PEREIRA, Madame Isabelle DUPUIT, Monsieur Cyril GHOZLAND, Monsieur Paulo SALGADO LOPES, Monsieur Jacques VERDIER, Madame Indra GOKOUL, Madame Françoise MILLET, Monsieur Karim ALLEK, Monsieur Jean-Pierre BARIANT, Monsieur Malek BENSAI, Madame Laëtitia DEVRIENDT, Madame Antoinette JARRIGE, Monsieur Teddy ROBIN, Madame Monia BRAHAM, Monsieur Bruno WITTMAYER, Madame Aline PALOMARES.

ABSENTS : Monsieur Patrick SALMON, Madame Anne-Marie CADART, Monsieur Frédéric MARCOUX, Madame Chantal LAÏK/CLAVERO, Monsieur Emmanuel CLEMENT, Madame Zohra CHEIK-ELEZAAR, Monsieur Patrick SEMBLA, Madame Nathalie RUCHMANN, Monsieur Manuel MACHADO, Madame Lucie CZIFFRA.

| | | | |
|---------------|-----------------------------|---|-------------------------------|
| POUVOIRS DE : | Monsieur Patrick SALMON | à | Monsieur Patrick VORDONIS |
| | Madame Anne-Marie CADART | à | Madame Chantal BOURLON |
| | Monsieur Frédéric MARCOUX | à | Monsieur Jean-Claude DEBACKER |
| | Madame Chantal LAÏK/CLAVERO | à | Madame Suzanne BARNET |
| | Monsieur Emmanuel CLEMENT | à | Madame Christine FLECK |
| | Madame Zohra CHEIK-ELEZAAR | à | Monsieur Zlaine TADJINE |
| | Monsieur Manuel MACHADO | à | Madame Laëtitia DEVRIENDT |
| | Madame Lucie CZIFFRA | à | Monsieur Bruno WITTMAYER |

Madame le maire déclare la séance ouverte et le conseil municipal désigne à l'unanimité, Madame Josyane MELEARD, secrétaire de séance, en application de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales.

** Il est à noter que Monsieur Karim ALLEK a quitté la séance avant le vote de la délibération n°548 (Réforme et vente de divers matériels municipaux) et est revenu avant le vote de la délibération n°549 (Avances sur subvention 2025 aux associations et au CCAS).*

** Il est à noter que Monsieur Manuel MACHADO est arrivé avant le vote de la délibération n°549 (Avances sur subvention 2025 aux associations et au CCAS)*

** Il est à noter que Monsieur Malek BENSAI a quitté la séance pendant la délibération n°552 (Année 2024- budget principal – décision modificative n°2), sans influence sur le vote*